

## QUEL PÉRIMÈTRE ?



L'OPAH-RU concerne l'ensemble des communes ci-dessous dont 3 secteurs sont dits « prioritaires » avec des subventions spécifiques.

## QUI CONTACTER ?



Pour tous renseignements, contactez Soliha Ardèche, opérateur de l'OPAH-RU



04 75 29 51 35



contact.ardèche@soliha.fr



MAISON  
de l'Amélioration de l'Habitat  
9 rue du Docteur Pargoire  
07200 AUBENAS

Permanence sans rendez-vous  
mardi 10h-12h et jeudi 14h-1h6



Retrouvez toutes les informations sur l'OPAH-RU et les actualités sur le site internet, rubrique Habitat

WWW.BASSIN-AUBENAS.FR

## OPAH-RU

OPÉRATION PROGRAMMÉE  
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT -  
RENOUVELLEMENT URBAIN

BESOIN D'AIDES  
POUR AMÉLIORER  
VOTRE LOGEMENT ?



COUP DE POUCE  
RÉNOVATION

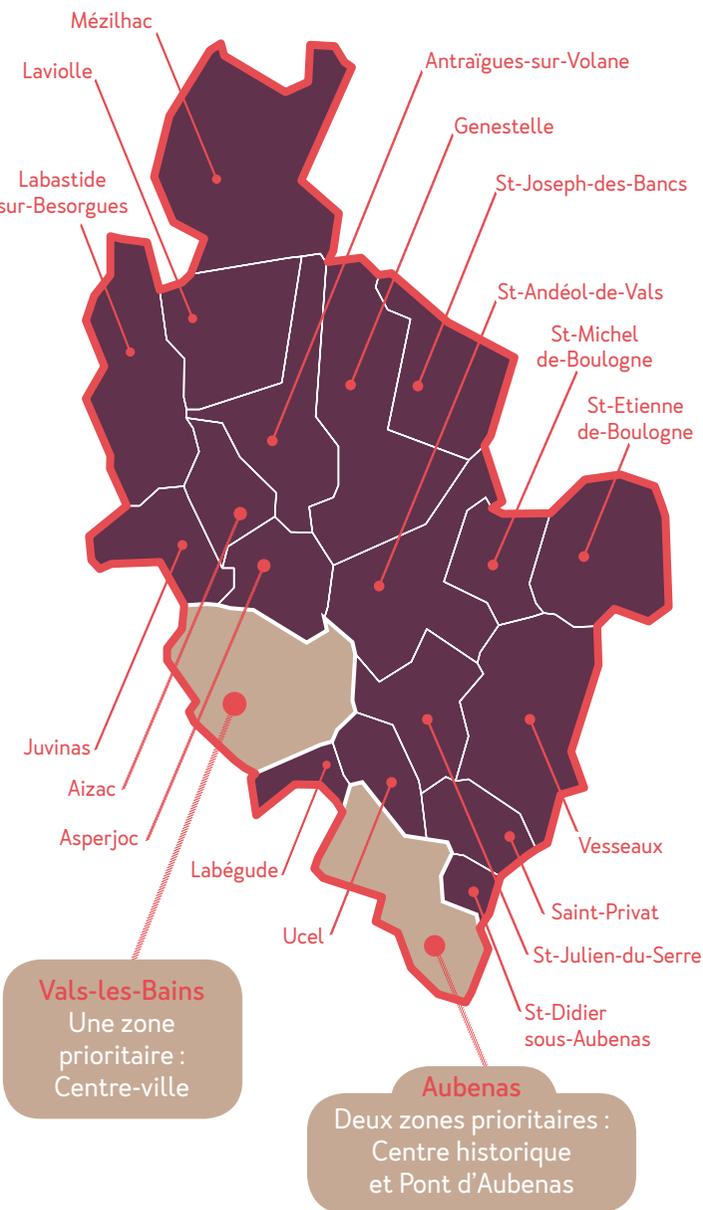
▶ RÉALISER DES TRAVAUX  
pour faire des économies d'énergie

▶ RÉNOVER UN LOGEMENT  
dégradé vacant ou occupé

▶ RÉALISER UN PROJET  
de primo-accession à la propriété

▶ ADAPTER VOTRE LOGEMENT  
au vieillissement ou au handicap

Une opération financée par :



## QUELLES AIDES ?



## POUR QUI ?



## POUR QUELS TRAVAUX ?



Des aides de l'Anah pouvant aller de 20 à 50 % du montant des travaux subventionnables avec plafond



Des aides de la CCBA, de la commune d'Aubenas ou de Vals-les-Bains



Une prime Habiter Mieux en fonction du gain énergétique obtenu après travaux

Ces aides sont cumulables avec :

- ▶ le Crédit d'Impôt (CITE)
- ▶ l'Eco-prêt à taux Zéro
- ▶ des aides sociales diverses, etc.

- ▶ **LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS** sous conditions de ressources (*critères Anah*)
- ▶ **LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS** en accession sous conditions de ressources
- ▶ **LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS** sous conditions de conventionner le logement et selon sa localisation

- ▶ **ADAPTER VOTRE LOGEMENT** au vieillissement ou au handicap
- ▶ **RÉALISER DES TRAVAUX** pour faire des économies d'énergie
- ▶ **RÉNOVER UN LOGEMENT DÉGRADÉ** vacant ou occupé
- ▶ **RÉALISER UN PROJET** de primo-accession à la propriété...



- ▶ Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur sur la commune.
- ▶ Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de demande de subventions.

## VOTRE PROJET ÉTAPE PAR ÉTAPE, ACCOMPAGNÉ DE FAÇON NEUTRE ET GRATUITE...

Contactez  
Soliha Ardèche

Si votre dossier est éligible

Visite de votre logement par Soliha

Constitution du dossier de subvention par Soliha

Accord de l'Anah et de la collectivité

Réalisation des travaux par des professionnels

Visite après travaux et versement des subventions